

**MAIRIE DE LES OMERGUES  
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N°39/2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

**Présents** : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

**Absents excusés** : Madame KATSAOUNIS Carole et Messieurs DE BRUYNE Vincent et TASSIN Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 23/06/2023

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Nombre de membres présents** : 7

**Objet** : DEVIS REPARATIONS CHEMINS COMMUNAUX ET CURAGE CANIVEAUX

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'il serait nécessaire de faire des réparations sur les chemins communaux et notamment sur le chemin du jas Bayard et faire le curage des fossés.

Il présente un devis de l'entreprise GUIRAMDN pour un montant de 4 050.00 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve les travaux de réparations et de curage des fossés présentés ci-dessus,**
- **Valide le devis de l'entreprise GUIRAMAND pour un montant de 4 050.00 HT,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 30 juin 2023,

Le Maire,

**Alain COSTE**



Le secrétaire  
Benjamin CHESNEAU